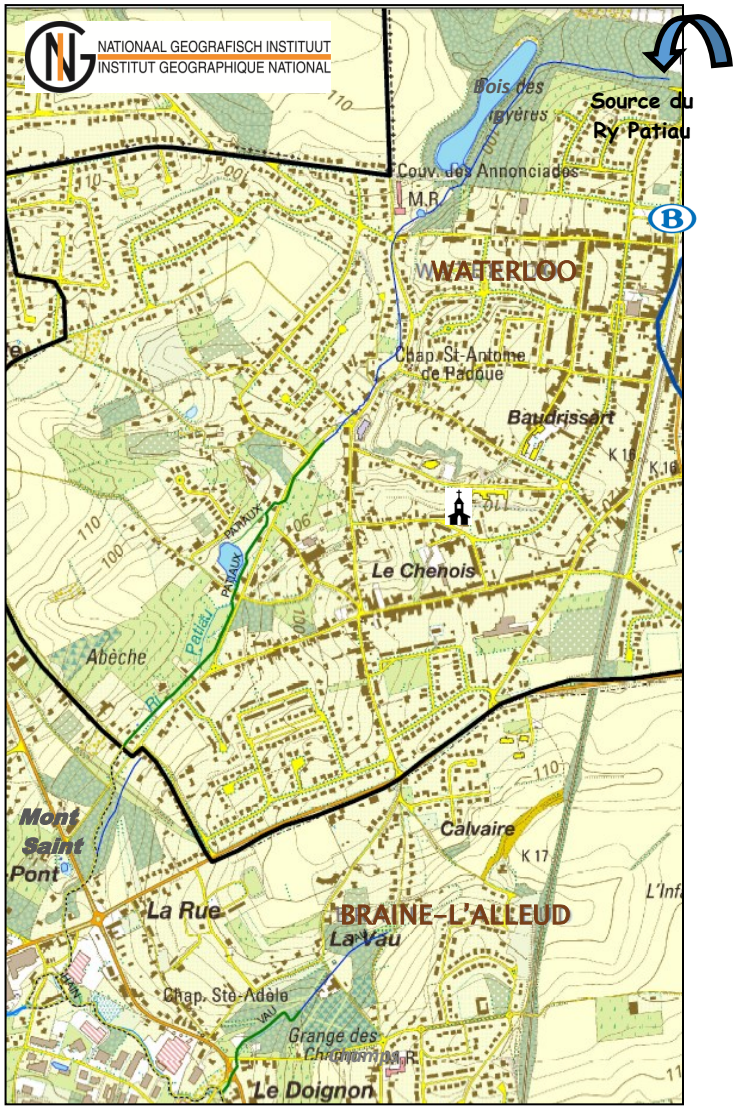

'© Institut géographique national – A3167'

La première population fixe du Chenois semble s'être installée le long du Ry Patiau, particulièrement vers le lieu-dit « La Culée ».

Au 12ème siècle, on trouve la trace d'un moulin sur le ruisseau à Abèche, (près de la rue Rombaut) et au début du 19ème siècle, le ruisseau faisait tourner, via une chute de 1,50 m, une roue hydraulique nécessaire à l'activité d'une fabrique d'ouate installée à proximité des Piles.

Le Ry Patiau prenait sa source à hauteur du pont actuel du chemin de fer surplombant l'avenue des Pâquerettes. La source est pratiquement tarie.

Son cours traversait le Bois des Bruyères (on peut encore y observer le lit fossile du ruisseau).

Il bifurquait à gauche vers le Couvent des Sœurs Annonciades dont il traversait la propriété pour continuer en parallèle avec le Chemin des Postes.

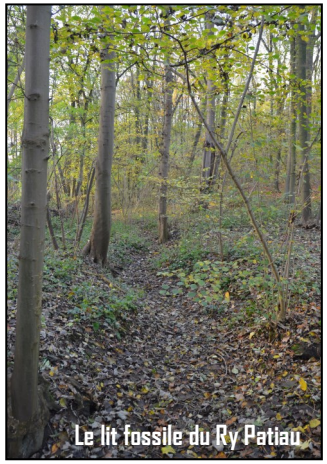
Le lit fossile du Ry Patiau

Le Ry Patiau a été canalisé lors de la construction du bassin d'orage du Bois des Bruyères.

Le bassin d'orage du Bois des Bruyères

En 1855, la ville de Bruxelles capta des eaux dans la vallée du Hain, ce qui fut fatal au Ry Patiau dont le débit s'essouffla. C'est à cette époque que fut inauguré l'aqueduc de l'Abèche, ouvrage d'art exceptionnel qui surplombe le ruisseau.

Au début du 20ème siècle, le ruisseau était encore poissonneux mais dès l'apparition des anciennes teintureries Smeets qui y déversaient leurs eaux usées, toute la faune a disparu.

Sources historiques : MM. Maurice Gérard et Lucien Gerke.

Aqueduc de l'Abèche à la rue des Piles

Il passe alors sous la place du fond du Chenois et là on voit réapparaître son lit qui de nos jours est alimenté par les eaux usées d'égouts. Cette place et ses alentours ont été maintes fois le théâtre de débordements du ruisseau.

EN 2009, deux bassins de retenue ont été construits, entre le chemin des Postes et la rue Champ Rodange. Ils peuvent chacun recueillir 2.700.000 litres d'eau pluviale.

Creusement des bassins de retenue du Chenois

Après être passées par les bassins de retenue, les eaux de pluie rejoignent l'ancien lit du ru dont le chenal a été entièrement canalisé. Le ruisseau est encore alimenté dans sa dernière partie à Waterloo par deux petites sources de deux écoulements, l'une venant d'une propriété avec étang à la rue de l'Escavée et l'autre à partir du bois de la rue du Progrès, ancien captage de la CIBE.

Dans la partie la plus basse du Chenois, le cours d'eau continue le long de la rue des Piles vers Mont Saint-Pont, où il se jette dans le Hain qui à son tour se jette dans la Senne.

Le Patiau, cours d'eau de 3ème catégorie (et non classé) fait partie du sous-bassin hydrographique de la Senne et du Contrat de Rivière de la Senne.

Qu'est-ce qu'un contrat de Rivière ?

Les Contrats de Rivière sont nés du constat de l'état de dégradation des cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre acteurs d'une même vallée.

Ces acteurs sont notamment les administrations, les associations, les scientifiques, les pêcheurs, les agriculteurs, les industriels, les offices du tourisme… réunis en un Comité de Rivière.

Le Comité de rivière définit un programme d'actions qui vise à préserver, restaurer et valoriser les cours d'eau et leurs abords.

Quelques thèmes du programme d'actions développés par le CR Senne à Waterloo …

Nettoyage et curage du Patiau

Protégeons le Patiau

- Améliorons la gestion de nos déchets (pas de dépôts sauvages à proximité du cours d'eau).

- Respectons les obligations en matière d'épuration des eaux usées et l'interdiction d'utiliser des pesticides et autres produits toxiques.

Ne pas jeter sur la voie publique

Mai 2015

Assainissement des eaux usées

En 2012, un assainissement collectif a été réalisé rue Noël.

Un collecteur a été placé fin juin 2012 – en décembre 2012 : rejet d'eau claire.

Dans le cadre de l'action « Eté solidaire », une mare a été créée au Chenois.

Senne
Contrat de Rivière

www.crsenne.be

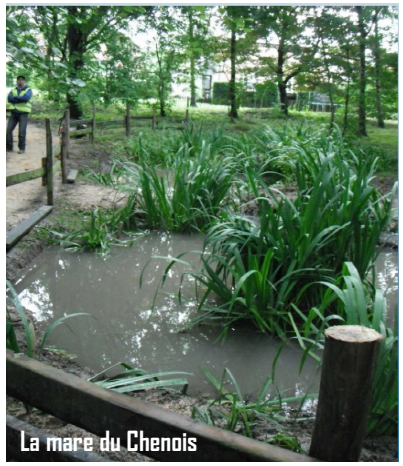

Notre Commune participe chaque année aux journées wallonnes de l'eau (mars ou avril).

A cette occasion, la station d'épuration est ouverte au public.

Renseignements :
Service Eco-conseil : 02/352.99.94
ecoconseil@waterloo.eu

Consultez le programme complet des activités sur le site : www.waterloo.be ou procurez-vous un folder au bureau de l'accueil de la Maison communale.

Le Contrat de Rivière a fêté ses 10 ans en 2013.

Editeur responsable : Cédric Tumelaire - Echevin du Développement durable - Commune de Waterloo

COMMUNE DE
WATERLOO

Sur les traces du Ry Patiau …

C'est un ruisseau ancien et les premières références au Ry Patiau datent de 1623.

A l'époque il apparaît sous le nom de « Limesanrieu » dans certains manuscrits anciens.

Dans les actes de la seigneurie de Braine-l'Alleud, en janvier 1679, on relève des mentions du Ry Patiau sous sa dénomination ancienne de « Limsanry ».

Dans d'autres documents, on le découvre sous différentes appellations : Limcenrye en 1685, Limchenrieux ou l'Imcherrie en 1691 ou encore Lumsanry en 1794.

Un panneau didactique qui retrace l'histoire et le parcours du ruisseau est visible au Bois des Bruyères.